Image not found or type unknown

De barcelona a montalivet

Par **guillaume**, le **09/07/2009** à **16:09**

Bonjour,
j ai travaille a barcelone de avril 2007 a novembre 2008 dans l hotelrie avec un contrat fixe puis j ai demissione
je viens de reprendre une activite a montalivet.
j ignore quels sont mes droits et les demarches a effectuer pour conserver mon droit a toucher le chomage en espagne
si quelqu un peut me renseigner
un grand merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés